



RÉSULTATS DU 22/23/24 SEPTEMBRE 2023

<p>1^{ère} DIVISION TERRITORIALE MASCULIN +16 ANS</p> <p>MSD Chartres HB 39 36 US Dreux Vernouillet 3 Mainvilliers CHB 4 26 33 ES Nogent le Roi AST Châteauneuf 3 30 20 A Epemon 2 CHB Auneau 40 26 UP Illiers HBC Vallée d'Avre 31 17 Perche Senonchois HB Exempt : OC Châteaudun</p>	<p>TERRITORIAL U15 MASCULIN Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>Poule A</p> <p>US Dreux Vernouillet 2 29 32 Nogent Perche HB UP Illiers 38 10 A Epemon 2 Exempt : HBCB-OCCHB</p> <p>Poule B</p> <p>A Epemon 1 35 25 HBC Vallée d'Avre AST Châteauneuf 2 39 9 MSD Chartres HB FJCHB-MCHB 24 22 ES Nogent le Roi</p>	<p>TERRITORIAL U11 MASCULIN Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>Poule A</p> <p><u>Tournoi à Mainvilliers</u></p> <p>US Dreux Vernouillet 1 16 17 Mainvilliers CHB 2 AST Châteauneuf 1 12 10 Mainvilliers CHB 2 US Dreux Vernouillet 1 24 5 AST Châteauneuf 1</p> <p><u>Tournoi à Chartres</u></p> <p>AST Châteauneuf 2 23 1 MSD Chartres HB MSD Chartres HB 1 23 US Dreux Vernouillet 3 AST Châteauneuf 2 19 17 US Dreux Vernouillet 3</p> <p><u>Tournoi à Vallée d'Avre</u></p> <p>HBC Vallée d'Avre 6 10 Nogent Perche HB Nogent Perche HB 1 11 A Epemon HBC Vallée d'Avre 14 12 A Epemon</p> <p><u>Match à Dreux</u></p> <p>US Dreux Vernouillet 2 20 5 ES Nogent le Roi</p>
<p>2^{ème} DIVISION TERRITORIALE MASCULIN +16 ANS</p> <p>FJ Champhol REPORTÉ Courville HBC ES Nogent le Roi 28 13 Mainvilliers CHB 5 Nogent Perche HB 40 27 US Dreux Vernouillet 4 HBC Toury 2 38 12 UP Illiers 2 Voves HB 30 25 ES Maintenon Pierres</p>	<p>TERRITORIAL U15 FÉMININ Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>ES Nogent le Roi 30 15 Courville HBC Sud 28 HB 18 25 HBC Toury Nogent Perche HB 19 29 FJ Champhol Exempt : HBC Vallée d'Avre</p>	<p>Poule B</p> <p><u>Tournoi à Voves</u></p> <p>Voves HB 4 8 FJ Champhol FJ Champhol 16 1 Cloyes HB Voves HB 4 0 Cloyes HB</p> <p><u>Tournoi à Illiers</u></p> <p>UP Illiers 23 24 Courville HBC HBC Bonnevalais Offt 7 UP Illiers HBC Bonnevalais Offt 7 Courville HBC</p> <p><u>Tournoi à Mainvilliers</u></p> <p>Mainvilliers CHB 1 7 Offt OC Châteaudun HBC Toury 7 Offt OC Châteaudun Mainvilliers CHB 1 36 3 HBC Toury</p>
<p>1^{ère} DIVISION TERRITORIALE FÉMININ +16 ANS</p> <p>HBC Vallée d'Avre 20 Offt Courville HBC US Dreux Vernouillet 3 30 25 Perche Senonchois HB MSD Chartres HB 2 22 16 Châteauneuf-Epemon HBC Toury 2 45 13 UP Illiers Exempt : OC Châteaudun</p>	<p>TERRITORIAL U13 MASCULIN Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>Poule A</p> <p>Luisant AC 14 13 ES Nogent le Roi Mainvilliers CHB 2 20 11 Courville HBC Exempt : CHB Auneau</p> <p>Poule B</p> <p>FJ Champhol 28 20 US Dreux Vernouillet 2 HB La Loupe 22 15 HBC Vallée d'Avre</p> <p>Poule C</p> <p>Toury-Voves 24 26 UP Illiers OC Châteaudun 35 3 Cloyes HB</p>	<p>TERRITORIAL U11 FÉMININ Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>Poule A</p> <p>CHB Auneau 2 7 10 Cloyes HB Exempt : HBC Toury</p> <p>Poule B</p> <p>CHB Auneau 1 21 11 AST Châteauneuf US Dreux Vernouillet 1 25 15 US Dreux Vernouillet 2</p>
<p>TERRITORIAL U18 MASCULIN Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>Poule A</p> <p>UP Illiers 26 32 Mainvilliers CHB 3 Exempt : US Dreux Vernouillet 2</p> <p>Poule B</p> <p>FJ Champhol 42 44 US Dreux Vernouillet 3 A Epemon 28 26 HBC Vallée d'Avre Exempt : AST Châteauneuf 2</p>	<p>TERRITORIAL U13 FÉMININ Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>Poule A</p> <p>MSD Chartres HB 8 14 HBC Toury A Epemon 9 11 FJ Champhol Exempt : CHB Auneau 2</p> <p>Poule B</p> <p>AST Châteauneuf 2 8 5 US Dreux Vernouillet 2 Exempt : HBC Vallée d'Avre</p> <p>Poule C</p> <p>CHB Auneau 1 20 36 AST Châteauneuf 1 US Dreux Vernouillet 1 38 17 UP Illiers</p>	<p>TERRITORIAL U18 FÉMININ Niveau 2 BRASSAGE</p> <p>ES Nogent le Roi 29 35 MSD Chartres HB Nogent Perche HB 39 15 UP Illiers</p>

COMMISSION PROMOTION



Programmation des équipes d'Eure-et-Loir dans les compétitions nationales

Date	Chpt	Rencontre	Heure	Lieu
Samedi 30 septembre 2023	N3F	US Dreux Vernouillet – Montreuil Avrille	20h00	Palais des sports – DREUX
	NU17F	CHB Auneau – Neptunes de Nantes	18h00	Gymnase C. Perrot – AUNEAU
Dimanche 1 ^{er} octobre 2023	N1M	Mainvilliers Chartres – Thionville MHB	16h00	Halle J. Cochet – CHARTRES
Samedi 7 octobre 2023	NU18M	Mainvilliers Chartres – US Créteil	19h00	Complexe B. Maroquin - MAINVILLIERS
Dimanche 8 octobre 2023	N3F	AST Châteauneuf – AC Issoudun	16h00	CS M. Taugourdeau – CHATEAUNEUF
Samedi 14 octobre 2023	N1M	Mainvilliers Chartres – Chambéry Savoie	19h00	Halle J. Cochet – CHARTRES
Dimanche 15 octobre 2023	LM Starligue	C'Chartres MHB - Paris St Germain HB	17h00	Halle J. Cochet – CHARTRES
	N1M	US Dreux Vernouillet – Hazebrouck 71	16h00	Palais des sports – DREUX
	N3F	US Dreux Vernouillet – Connerre Vibraye	13h45	Palais des sports – DREUX

COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

Gest'hand

- Dans un souci d'organisation, il est demandé aux clubs de consulter régulièrement l'Accueil/Almanach dans GESTHAND, afin de répondre rapidement aux éventuelles demandes de modifications de rencontres effectuées par leurs adversaires ; n'attendez pas que la COC vous relance pour apposer votre avis.

Date de qualification pour participer à une rencontre

- Tout individu doit être licencié et qualifié à la date de la rencontre pour y prendre part.

Exemple : si la licence est qualifiée au dimanche 1^{er} octobre 2023, l'individu ne peut pas participer à une rencontre le vendredi 29 ou samedi 30 septembre 2023.

Sanction : match perdu par pénalité (sanction sportive et financière)

- Les jeunes ne sont pas concernés pour les 4 dates de brassage et les tournois de l'Avenir.



Rappels aux clubs pour la Feuille de Match Électronique (FDME)

- Les clubs doivent penser à télécharger les données sur leur PC le vendredi soir voire le samedi matin afin de récupérer les dernières qualifications des joueurs(ses) et officiels et les mises à jour des conventions/regroupements.
- Pensez à utiliser le bouton vert de contrôle pour détecter les anomalies avant et après la rencontre.
- Les FDME doivent être exportées le jour même des rencontres.
- En cas de problème informatique, vous devez faire appel au support informatique de la FFHB : <https://support.ffhandball.org>

COMMISSION ARBITRAGE

Procédure à suivre en cas d'absence d'arbitre

Absence de juge(s)-arbitre(s)

Si le ou les juges-arbitres désigné(s) par une commission compétente ne se présente(nt) pas, il y a lieu d'appliquer les procédures décrites ci-après. Le non-respect de cette disposition entraîne la perte du match par pénalité pour les deux équipes.

Si les juges-arbitres désignés ne sont pas présents 15 minutes avant l'horaire prévu pour le début de la rencontre, les officiels responsables doivent prendre les mesures nécessaires conformément aux dispositions décrites ci-dessous pour procéder à leur remplacement.

La ou les personnes désignées dans ces conditions n'officent que si les juges-arbitres officiels ne sont pas présents, en tenue et prêts à officier à l'heure prévue pour le début de la rencontre.

Le remplacement des juges-arbitres défaillants est donc à effectuer à l'heure précise à laquelle doit commencer le match.

- s'il y a un binôme officiel neutre ou un juge-arbitre officiel neutre, solliciter son concours,
- en cas d'absence d'un binôme officiel neutre ou d'un juge-arbitre officiel neutre, confier la direction du match à tout binôme officiel présent ou à tout juge-arbitre officiel présent. Si plusieurs « remplaçants » se présentent, c'est celui ou ceux de grade le plus élevé qui arbitre(nt) ; en cas d'égalité d'échelon, on tire au sort,
- à défaut de tout juge-arbitre officiel, chaque équipe désigne un joueur en vue d'arbitrer. Le tirage au sort décide de celui qui fera fonction, l'autre joueur ne peut en aucun cas prendre part au jeu (chaque équipe se trouve ainsi diminuée d'un joueur).

Pour rappel, dans le dernier cas, les joueurs/joueuses désignés par leur équipe doivent apparaître rayés sur la feuille de match électronique (FDME).

COMMISSION EXCELLENCE SPORTIVE

Rappel Tournois de l'Avenir 2023 – Masculins 2011/2012

Tournois d'évaluation et de détection pour la génération Masculins 2011/2012.

U13 MASCULIN SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023	
Tournoi 1 à TOURY Gymnase V. Porte – Sam à 14h	Tournoi 3 à DREUX Gymnase A. Camus – Sam à 15h
HBCT / CHBA / MCHB 2 / LACHB	USDV 2 / HBCVA / USDV 3 / FJC
Tournoi 2 à MAINVILLIERS Complexe B. Maroquin – Sam à 13h	Tournoi 4 à COURVILLE Gymnase Klein – Sam à 13h
MCHB 1 / AST / USDV 1	CHBC / HBLL / UPI / CHB

Chaque club doit se présenter avec un binôme de JAJ.
Un formateur JAJ de la CTA sera présent sur chaque tournoi.

COMMISSION FORMATION

Report formation « Contribuer à l'animation sportive de sa structure »

Afin de laisser davantage de temps aux personnes intéressées pour s'inscrire, la formation "Contribuer à l'animation sportive de la structure" débutera finalement le **SAMEDI 7 OCTOBRE** et non le 23 septembre (voir Cahier HB28 n°1222 du 08/09/2023).

Les inscriptions sont ouvertes sur la plateforme Campus des handballeurs.

Pour tout renseignement, contactez Clément GUINOT - CTF - 5428000.cguinot@ffhandball.net

INFORMATIONS L.C.V.L.H.B.

Assemblée Générale Extraordinaire de la Ligue du Centre Val de Loire

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023 de 18H30 à 20H00
Lycée Benjamin Franklin – 21 bis rue Eugène Vignat – 45000 ORLÉANS

Ordre du jour - Vote de la modification des statuts de la Ligue
- Présentation et vote de la CMCD territoriale 2023-2025



Webinaire CTA

La Commission Territoriale d'Arbitrage prévoit de faire un webinaire le **LUNDI 9 OCTOBRE de 19h à 20h** sur les thèmes suivants :

- Nouvelle règle concernant la zone d'engagement.
- Précision IHF sur le tir dans la tête du gardien.
- L'accompagnateur et le temps de régulation comportemental (TRC)

Lien de connexion : [Cliquez ICI](#)

Rendez-vous des dirigeants « Spécial Service aux clubs »

Le lundi 16 octobre prochain se tiendra la première réunion « Rendez-vous des dirigeants » organisée par le Service Développement de la Ligue. L'occasion de discuter de différentes thématiques durant une heure.

<p>LE RENDEZ-VOUS DES DIRIGEANTS SPÉCIAL SERVICE AUX CLUBS LUNDI 16 OCTOBRE 2023 19H-20H</p>	<p>Programme :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les priorités et le calendrier 2023-2024• Projet associatif• Les fêtes des Handballs• Bilan PTAJ 2022-2023• Les Trophées des clubs, Hand pour Elles• Des outils au service des clubs
---	---

Lien de connexion : [Cliquez ICI](#)

RÉUNION AVEC LES CLUBS DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 À CHARTRES

Clubs présents : USDV, MCHB, AST, HBCT, OCC, NPHB, CHBA, MSD, UPI, ESN, AE, CHBC, EB, HBCVA, FJC, ESMPHB28, VHB, THBC, HBCB, LACHB, CHB.

Excusés : ASHBB, HBLL.

Absent : PSHB.

Claude DELORME ouvre la séance à 20h.

I. INFORMATIONS (C. Delorme)

- o Interventions scolaires :
 - Distribution du livret pédagogique et du courrier explicatif.
La procédure ne s'applique pas pour les collèges et les écoles privées.
 - Du matériel (buts + ballons) a été acheté par le Comité et l'USEP ; il est disponible, sur demande, auprès de l'USEP.

II. EXCELLENCE SPORTIVE (C. Guinot)

- o Deux formations sont ouvertes
 - Contribuer à l'animation sportive de sa structure.
 - Entraîner les jeunes.
- o Sélections
 - Les regroupements des 2010 ont redémarré le 17 septembre. Les Intercomités se dérouleront à Blois le mercredi 25 octobre.
 - La détection des 2011 reprendra avec les tournois de l'Avenir du 30 septembre pour les garçons et 7 octobre pour les filles. Le 1^{er} regroupement est programmé le 15 octobre.
Les clubs ne doivent pas hésiter à faire remonter les informations à Clément si des profils sont intéressants.
- o Beach HB
 - Le Comité doit préparer 2 collectifs : 10 filles et 10 garçons nés en 2009. Les Intercomités régionaux auront lieu le 7 avril 2024.

III. COMMISSION ORGANISATION DES COMPÉTITIONS (C. Delorme)

- o Responsable : Alain Marchais.
- o Les calendriers seniors ont été envoyés le 8 septembre et les calendriers des brassages jeunes le 15. En jeunes, quelques modifications sont à faire : engagements et retraits d'équipes.
- o Le CD28 a souscrit un contrat auprès de la MAIF pour la phase de brassage afin que les non licenciés puissent participer aux rencontres.
- o Par contre, la COC sanctionnera les forfaits : avertissement pour le 1^{er} puis pénalités sportive et financière à partir du 2^{ème}.
- o Les engagements jeunes définitifs pour les championnats territoriaux niveau 2 seront à communiquer pour le 20 octobre.

IV. COMMISSION ARBITRAGE DÉSIGNATION (F. Belorgey)

- o Journée de formation du samedi 9 septembre : 44 arbitres présents dont une vingtaine de JAJ.
Suite aux tests, 43 arbitres ont été qualifiés pour la saison 2023/2024 (JA T3, JAJ T1 et T2).
- o Nouvelle règle (rond central) : vidéo explicative sur l'Hand Arbitrage, accessible avec l'identifiant et le mot de passe du club.
Règle applicable au niveau 2 dès qu'il y a des arbitres désignés, si le terrain le permet.

V. COMMISSION ARBITRAGE FORMATION (D. Djitli)

- o Le planning des 9 dates de formation pour les Juges Arbitres Jeunes (JAJ) a été envoyé aux clubs.
- o Nous comptons environ 115 JAJ qui ont arbitré 1 match la saison dernière.
- o 15 JAJ T2 sont dans le pôle Ligue pour être désignés sur des rencontres territoriales niveau 1.
- o 30 JAJ T3 sont convoqués pour la matinée de positionnement le samedi 23 septembre.
- o Les JAJ clubs seront vus ultérieurement lors des stages organisés par le CD28.
- o 4 JAJ T1 sont désignés pour des matchs du championnat de France.
- o Pour les tournois de l'Avenir, chaque club est invité fortement à se déplacer avec un binôme d'arbitres ; ils pourront être évalués par les formateurs présents.

VI. COMMISSION MINI ET BABY HAND (C. Guinot)

La réunion Mini/Baby Hand s'est tenue dans une salle annexe.

Clubs présents : USDV, MCHB, AST, HBCT, MSD, UPI, AE, CHBC, FJC, THBC, CHB.

Excusés : CHBA, ESN, HBCVA, HBLL, VHB.

Représentants du Comité : Carole Guillotin, Aymeric Bigot, Clément Guinot.

VI. A/ Engagements U9

Club	Nb d'équipes
USDV	3
MCHB	3
AST	4
HBCT	2
OCC	0
NPHB	0

Club	Nb d'équipes
CHBA	3
MSD	0
PSHB	0
UPI	1
ESN	1
AE	2

Club	Nb d'équipes
CHBC	2
EB	1
HBCVA	2
ASHBB	0
FJC	1
ESMP	0

Club	Nbre d'équipes
HBLL	1
VHB	1
THB	0
HBCB	0
LACHB	0
CHB	2

VI. B/ Calendrier 2023/2024

Mini Hand

Le calendrier de la première phase est établi. Dates : 14/10, 21/10, 18/11, 02/12, 16/12.

Les clubs de Châteauneuf, Illiers et Champhol se positionnent pour l'organisation du Noël U9 le 16 décembre.

Pour information les dates de la deuxième phase sont les suivantes : 13/01, 27/01 ©, 10/02, 16/03 ©, 23/03, 06/04 ©, 18/05.

Baby Hand

- 22/10 : Halloween à Voves
- 15/12 : Noël à Dreux et Auneau
- 11/02 : Mardi Gras à Châteauneuf
- 15/04 : Pâques à la Vallée d'Avre

Il est nécessaire d'avoir au moins deux sites à chaque date. Merci aux clubs de se positionner afin de pouvoir accueillir l'ensemble des enfants.

Tournoi de fin de saison

Le rassemblement extérieur Mini/Baby n'a pas eu lieu la saison dernière faute de club organisateur.

Le comité a décidé de porter le projet cette saison, et d'organiser l'évènement sur un stade de l'agglomération chartraine. Le comité supportera l'organisation sportive du tournoi U9, la gestion et l'accompagnement des JAJ fournis par les clubs, et l'organisation pédagogique du plateau Baby.

Les responsables Baby des clubs seront sollicités pour l'animation des ateliers.

Un club volontaire sera responsable de l'organisation, la mise en place et la tenue de la buvette sur la journée. La recette dégagée sera entièrement conservée par ce club. Un appel à candidature sera lancé en début d'année 2024.

VI. C/ Fonctionnement

Mini Hand

Les calendriers de la première phase ont été établis de manière à respecter au maximum le critère géographique. Les clubs recevant doivent prévenir au plus tôt les clubs visiteurs du lieu, du jour et de l'heure de début du tournoi. Les clubs visiteurs voudront bien confirmer au club recevant leur présence et le cas échéant le nombre d'équipes afin de faciliter l'organisation du plateau.

Afin de faciliter à la fois la progression et la fidélisation de tous, il est prévu de créer en deuxième phase une poule «costauds» regroupant les 5-6 équipes les plus avancées. Cette poule se regroupera sur 3 des 7 dates (marquées © ci-dessus). Les clubs concernés devront s'organiser, notamment au niveau du managérat si cela sépare des équipes évoluant habituellement sur le même tournoi.

Une visio sera organisée courant décembre en vue de l'organisation de la deuxième phase.

Baby Hand

Les clubs recevant doivent faire remonter au comité (Aymeric & Clément) les informations concernant leur plateau. Le comité s'occupe de la diffusion de ces infos aux clubs trois semaines avant, et centralise les inscriptions. La date limite d'inscription des enfants à un plateau est fixée à 12 jours avant celui-ci. Merci d'être vigilants dans le respect de ce délai, ainsi que dans les effectifs annoncés afin de permettre aux clubs recevant d'anticiper au mieux leur organisation.

Le comité participe aux frais de goûter du club recevant à hauteur d'1€ par enfant présent, sur présentation d'une facture. Le comité participe également à l'achat d'une petite récompense pour les enfants dans les mêmes conditions (1€/enfant présent sur présentation d'une facture). Pour les plateaux de Noël c'est la ligue qui coordonne ces aides.

La séance est levée à 22h15 et les participants se retrouvent pour un moment de convivialité.

Les secrétaires de séance,
Nathalie LOWE / Clément GUINOT

Le secrétaire Général,
Alain MARCHAIS

COMMISSION MINI HANDBALL

Calendrier Mini et Baby Hand - 1^{ère} phase 2023/2024

U9 / J1	Baby HB	U9 / J2	U9 / J3	Noël U9 / J4	Noël Baby HB
14/15 OCTOBRE	21/22 OCTOBRE	18/19 NOVEMBRE	02/03 DÉCEMBRE	16/17 DÉCEMBRE	16/17 DÉCEMBRE
à LA LOUPE	Baby HB Plateau Halloween à VOVES	à AUNEAU	à EPERNON	à CHAMPHOL	Baby HB Plateau de Noël à DREUX
HBLL AST 1 AST 2 CHBC 1 CHBC 2 EB		CHBA 1 CHBA 2 CHBA 3 HBCT 1 HBCT 2 FJC	AE 1 AE 2 FJC AST 3 AST 4	FJC MCHB 1 MCHB 2 MCHB 3 AE 1 AE 2 CHBA 1 CHBA 2 CHBA 3 ESN	
à DREUX		à COURVILLE	à BROU		Baby HB Plateau de Noël à AUNEAU
USDV 1 USDV 2 HBCVA 1 HBCVA 2 AST 3 AST 4		CHBC 1 CHBC 2 MCHB 1 ESN AE 1 AE 2	EB CHB 1 CHB 2 CHBC 1 CHBC 2 HBLL	à CHÂTEAUNEUF	
à MAINVILLIERS		à CHÂTEAUNEUF	à DREUX	AST 1 AST 2 AST 3 AST 4 USDV 1 USDV 2 USDV 3 HBCVA 1 HBCVA 2 HBLL	
MCHB 1 MCHB 2 MCHB 3 FJC USDV 3		AST 3 AST 4 MCHB 2 MCHB 3 USDV 1 HBLL	USDV 1 USDV 2 USDV 3 ESN HBCVA 1 HBCVA 2		
à Voves		à VALLEE D'AVRE	à TOURY	à ILLIERS	
VHB HBCT 1 HBCT 2 CHB 1 CHB 2 UPI		HBCVA 1 HBCVA 2 USDV 2 USDV 3 AST 1 AST 2	HBCT 1 HBCT 2 CHBA 1 CHBA 2 CHBA 3 VHB	UPI CHB 1 CHB 2 HBCT 1 HBCT 2 VHB EB CHBC 1 CHBC 2	
à NOGENT LE ROI		à CLOYES	à MAINVILLIERS		
ESN CHBA 1 CHBA 2 CHBA 3 AE 1 AE 2		CHB 1 CHB 2 EB VHB UPI	MCHB 1 MCHB 2 MCHB 3 AST 1 AST 2 UPI		